



## Harcèlement sur le lieu de travail

Les personnes de confiance sont là pour vous aider



### Développement durable

La gestion environnementale dans notre SPF



### Actualité

Créativité autour de l'avenir du palais de justice de Bruxelles

# Sommaire

page 4



**Développement durable**  
**La gestion de l'environnement intégrée à notre SPF**  
EMAS, le label de qualité environnemental européen, doit améliorer les prestations en matière d'environnement de notre SPF. Cet engagement exige le soutien du management ainsi que la participation du personnel. Des audits internes sont en cours actuellement.

page 7



**Actualité 1**  
**NICC collabore à la mise en place d'un système de détection des drogues**  
À l'avenir, le dépistage des drogues et de leurs précurseurs sera plus rapide, plus sûr et plus facile grâce à un système de détection portatif. L'appareil est destiné aux utilisateurs finaux comme la police et les douanes et est développé avec le soutien de la Commission européenne.

page 14



**Ordre judiciaire**  
**Nouvelle charte graphique pour la magistrature debout**  
L'identité visuelle du ministère public fait peau neuve pour devenir moderne, uniforme et professionnelle. La charte graphique de la magistrature debout est à la fois une primeur et un événement marquant pour l'ordre judiciaire.

page 16



**Actualité 3**  
**Nouvel avenir pour le palais de justice de Bruxelles**  
Les ministres Stefaan De Clerck et Didier Reynders ont lancé un concours international d'idées en vue de donner un nouvel avenir au palais de justice. Le challenge va vers la recherche d'une vision pour la réaffectation du palais de justice de Bruxelles.



## FOCUS 1 – page 6

### Les personnes de confiance: gestion de conflits sur base du dialogue

Les fonctionnaires qui souffrent d'une difficulté liée à la charge psychosociale occasionnée par le travail dont la violence, le harcèlement moral ou sexuel au travail peuvent demander l'aide de conseillers appelés personnes de confiance. Ce réseau de personnes de confiance dépend du Service Interne de Prévention et de Protection au Travail (SIPP) et a récemment reçu le renfort de quelques nouveaux candidats. Leur mission est d'aider les fonctionnaires à mieux gérer ces difficultés.

## EPI

Réforme de la Régie du travail pénitentiaire ..... p. 8

## Politique criminelle

Convention : violence contre les femmes et/ou violence domestique ..... p. 9

## P&O

La diversité et les psychologues à l'honneur.....p. 10

## Actualité 2

DG EPI sous la loupe à Ruiselede ..... p. 12

## Focus 2

ICT uniformise les technologies..... p. 13

## Actualité 4

Statistiques de l'INCC sur la criminalité juvénile ..... p. 17

## Focus 3

La plate-forme stratégique PMO .....p. 18

## Ordre judiciaire

Magistrats et avocats veulent perdre moins de temps..... p. 20

## Journal de la présidence (7)

Un guichet d'information en ligne sur la justice ..... p. 21

## Brèves

Enquête charte des valeurs : Vous avez la parole ! ..... p. 22

Brochure « La justice en chiffres »..... p. 22

Brochure « Vous êtes victime » diffusée en masse ..... p. 22

Nouveaux bureaux pour la Criminologie..... p. 23

Déménagement du Moniteur belge ..... p. 23

## Talents Cachés

Sécurité, harmonie et rock'n roll ..... p. 24

# Le projet européen DIRAC quitte les starting-blocks

*À l'avenir, le dépistage des drogues et de leurs précurseurs chimiques sera plus rapide, plus sûr et plus facile grâce à un système de détection portatif. L'appareil, dont le développement est en cours, est destiné aux utilisateurs finaux comme la police et les douanes et bénéficie du soutien de la Commission européenne. L'Institut national de Criminalistique et de Criminologie (INCC) participe au projet et en suit de près les évolutions.*



DIRAC est l'acronyme de « portable system for rapid detection of illicit drugs and key precursors by infra-red absorption spectroscopy and gas chromatography ». La Commission européenne a débloqué pour cette initiative un montant de pas moins de 4 254 920 euros via le « Septième programme-cadre » de recherche et de développement technologique. Dix organisations provenant de six pays européens y sont associées. Un consortium d'instituts forensiques, d'universités, de centres de recherche et quelques grandes entreprises regroupent leurs forces, en apportant de très nombreuses connaissances de pointe et leur expérience.

Le projet DIRAC a débuté le 1er juin 2010 et se déroule en trois phases. La première consiste à faire une analyse approfondie des exigences auxquelles le futur instrument devra satisfaire. La deuxième phase est consacrée au développement pratique du système portatif. Enfin, dans la troisième et dernière phase, les utilisateurs finaux tels que les services de police et les services douaniers de plusieurs pays procéderont à des tests et à une évaluation pratique de l'appareil. L'INCC joue un rôle actif dans chacune de ces phases. L'institut jouit d'une grande expérience dans la recherche, la détection et l'analyse de drogues. Il met également à disposition son expertise dans le

domaine du démantèlement de laboratoires de drogues illégaux. L'INCC dirige en outre le groupe d'experts d'utilisateurs finaux qui se chargera de l'évaluation de l'appareil dans la phase pratique de dépistage.

L'ensemble du projet se déroule sur 42 mois. En principe, l'appareil sera donc développé, testé et évalué d'ici fin 2013.

*Inge Buys*

## INCC - Laboratoire Drogues

C'est ici que sont notamment menées les recherches visant la détection de drogues et de substances psychotropes. De plus, d'autres substances liées à la drogue et au monde de la drogue sont également analysées. Les experts de l'INCC rendent, sur les lieux de production illégale, des avis sur les processus de synthèse utilisés, le degré de dangerosité ou la manière scientifique d'arrêt du processus et ils assistent au démantèlement ainsi qu'à l'exécution des recherches forensiques.